



JUN 2022

mer 01 juin	75	74	11h35 à 17h35
jeu 02 juin	72	70	12h09 à 18h08
ven 03 juin	67	64	12h42 à 18h41
sam 04 juin	61	58	13h18 à 19h17
dim 05 juin	55	51	7h05 à 7h32 et 13h56 à 19h57
lun 06 juin	48	45	7h05 à 8h15 et 14h41 à 20h45
mar 07 juin	43	41	7h05 à 9h07 et 15h36 à 21h00
mer 08 juin	41	42	7h05 à 10h10 et 16h41 à 21h00
jeu 09 juin	44	47	7h05 à 11h19 et 17h48 à 21h00
ven 10 juin	51	56	7h05 à 12h26 et 18h52 à 21h00
sam 11 juin	61	67	7h22 à 13h27 et 19h50 à 21h00
dim 12 juin	72	78	8h19 à 14h22 et 20h45 à 21h00
lun 13 juin	83	83	9h13 à 15h14
mar 14 juin	87	91	10h05 à 16h05
mer 15 juin	93	95	10h55 à 16h56
jeu 16 juin	96	96	11h46 à 17h47
ven 17 juin	94	92	12h36 à 18h39
sam 18 juin	89	85	13h26 à 19h30
dim 19 juin	81	76	7h05 à 7h56 et 14h17 à 20h22
lun 20 juin	71	66	7h05 à 8h50 et 15h10 à 21h00
mar 21 juin	62	58	7h05 à 9h46 et 16h06 à 21h00
mer 22 juin	55	52	7h05 à 10h46 et 17h06 à 21h00
jeu 23 juin	51	51	7h05 à 11h48 et 18h10 à 21h00
ven 24 juin	52	53	7h05 à 12h51 et 19h11 à 21h00
sam 25 juin	55	56	7h46 à 13h48 et 20h07 à 21h00
dim 26 juin	59	61	8h39 à 14h40
lun 27 juin	63	63	9h24 à 15h25
mar 28 juin	65	66	10h05 à 16h06
mer 29 juin	67	69	10h42 à 16h44
jeu 30 juin	69	70	11h18 à 17h19

NOTE SUR LE STATIONNEMENT A L'AVANT-PORT:

Les grands catways de 10m de l'Avant-Port sont **strictement réservés aux unités de +10m.**

Tout bateau d'une longueur de -10m stationnant sur un grand catway et n'ayant pas eu l'autorisation des agents du port sera **automatiquement facturé de 20 euros sans délai.** (règlement du port)

conditions de stationnement à l'avant-port

Le stationnement du bateau est possible à l'avant-port toute l'année **sous conditions**

en basse saison (1er novembre au 31 mars)

GRATUIT

Stationnement gratuit à l'avant-port **sans conditions.**

Attention, période favorable au mauvais temps et crues de la Liane

en haute saison (1er avril au 31 octobre)

GRATUIT SOUS CONDITIONS

-je rentre de mer et stationne le bateau en dehors des heures d'écluse et je ressort le lendemain en mer à toute heure.

-je rentre de mer et stationne le bateau à l'avant-port en dehors des heures d'écluse et je rentre mon bateau au bassin.

PAYANT

-si je sors mon bateau et stationne mon bateau pendant les heures d'écluse, puis sort en mer le lendemain pendant les heures d'écluse

-si mon bateau séjourne plus d'une nuit à l'avant-port sans sortie significative

Tarif 1ere nuitée: 11€, 2nd nuitée: 16€, 3e nuitée: 21€ etc...



Avez-vous pensé à l'offre multi-bassin ?

Etendez de 3 mois la possibilité de séjourner gratuitement à l'avant-port du 1er septembre jusqu'au 30 avril (au lieu du 1er novembre au 31 mars) grâce à l'option multi-bassin
* tarifs sur demande - disponible sur boulogne-marina.fr

sécurité

Avant de quitter votre emplacement, **ayez toujours le réflexe d'observer l'état des feux de signalisation** situés de part et d'autre du barrage.

Feux éteints

Aucun danger

feu bleu clignotant

Ce feu indique qu'une activité de libre circulation de poissons (LCP) est en cours.

Un courant à l'avant-port ou au bassin Frédéric Sauvage a lieu. Vous devez faire attention.

1 feu bleu fixe

régulation automatique de la Liane, un courant a lieu à l'avant-port / bassin Frédéric Sauvage. Les sorties/entrées sont possibles, la vigilance reste toutefois demandée.

2 feux bleus fixe

Violent courant en cours. La Liane est en crue. Il est interdit de franchir l'écluse pour les abonnés du bassin Frédéric Sauvage. Extrême prudence demandée si vous devez quitter votre emplacement



nous joindre

06.76.98.74.98

contact@boulogne-marina.fr

VHF